Communauté de Communes

des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

Conseil communautaire du 1er juin 2017 – 18h30
Compte-rendu

Présents : M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. HATRI Samuel (Chatelblanc), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. MICHAUD Paul (Le Crouzet), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison-Neuve), Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. BELOT Roger, M. BRACHOTTE Patrice (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes), Mme ROBBE Jeanine (Gellin), M. PAQUETTE Florent, M. GUYON Gérard (Les Hôpitaux Neufs), M. POIX Louis (Les Hôpitaux Vieux), M. POIX-DAUDE Denis, Mme BIESSE Danièle, M. VEROT Luc, M. PASQUIER Daniel, Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte-Marie), M. JACQUEMIN-VERGUET Claude (Les Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude, M. PODICO Christophe (Malbuisson), M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard, M. WAUTHY Bernard, Mme BERTIN Odile, (Métabief), M. CAPELLI Daniel, M. ROBBE Marcel (Montperreux), M. PERRIN Daniel, Mme BERTHET Sylvie, M. LETOUBLON Albert (Mouthe), M. FAIVRE Michel, M. COSTE Christian (Oye et Pallet), M. SAGET Fabrice (La Planée), M . ROUSSEL Pierre (Petite Chaux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), Mme PARENT Sylvie (Reculfoz), M. VUILLAUME Jean-Paul (Remoray Boujeons), M. CHEVASSU Lionel, M. PARRAUD Michel (Rochejean), M. JASMIN Patrick (Rondefontaine), Mme PRETRE Brigitte (Saint-Antoine), M. LIEGEON Patrick (Saint-Point-Lac), M. COQUIARD Franck (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet), M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu)

Excusés : Mme DURAND Laura ayant donné procuration à Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine (Les Fourgs), Mme ANDREZ Isabelle ayant donné procuration à M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), M. LORIN Joël ayant donné procuration à M. PASQUIER Daniel (Labergement Sainte-Marie), Mme CHARDON Dominique représentée par M. THERY Jean-Bernard (Malpas), M. SEGUIN Michel représenté par M. SAGET Fabrice (La Planée), M. FIEVET Sylvain représenté par M. JASMIN Patrick (Rondefontaine).

I Installation du conseil communautaire

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie SAILLARD, Président par interim, qui après l'appel nominal, a déclaré installés les délégués dans leurs fonctions de Conseillers Communautaires.

Monsieur Pierre ROUSSEL, doyen d'âge parmi les Conseillers Communautaires a présidé la suite de la séance en vue de l'élection du Président.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Samuel HATRI.

Sont également désignés en qualité d'assesseurs Messieurs FAIVRE et POPULAIRE.

Le Président de séance explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les Conseils Municipaux aux articles L2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité

absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Monsieur Gérard DEQUE et Monsieur Jean-Marie SAILLARD se portent candidats à la fonction de Président.

La parole est donnée à Monsieur SAILLARD qui expose les motivations qui l'ont conduit à cette candidature et notamment l'ambition qu'il porte pour ce territoire doté de nombreux atouts et de forts enjeux. Toutefois, les collectivités traversent une période compliquée dans un contexte de réduction des moyens et de frénésie de réformes. Il revient sur la procédure de fusion en rappelant que les élus de l'ex CCHD n'étaient pas favorables au calendrier fixé par la Loi et regrette que ce message n'ait pas été entendu par les pouvoirs publics. Monsieur SAILLARD rappelle que par le passé, nos territoires ont su travailler ensemble, comme en témoignaient l'existence d'un syndicat pour l'installation d'un réémetteur T V au Mont d'Or dans les années 60 ainsi qu'un syndicat de cylindrage. Plus récemment, la salle polyvalente du collège La source est issue de la collaboration entre les deux entités, de même que la reconstruction de l'hôpital de Mouthe.

Il insiste sur la nécessité de faire preuve d'une certaine unité par rapport aux financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département. Il estime qu'en ces périodes difficiles, le repli sur soi n'est pas une solution et nuit à notre crédibilité à l'égard de nos partenaires. L'intérêt communautaire doit primer car les projets structurants ne peuvent être portés par nos seules communes.

Dans un proche avenir, la compétence de l'eau, la gestion des milieux aquatiques, le transport scolaire incomberont à nos collectivités. Le déploiement du Très Haut débit, le contrat de station en préparation à la demande du SMMO qui couvrira l'ensemble de notre territoire, sont autant de projets pour lesquels les financeurs attendent une démarche unitaire de notre part.

Il insiste sur la nécessité de travailler ensemble, en étant conscient que cela ne sera pas simple, mais pense pouvoir fédérer l'ensemble des énergies.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Gérard DEQUE qui exprime à son tour les motivations de sa candidature.

Une nouvelle ère va commencer, la page de la CCMO2L va se tourner, c'est pourquoi à l'issue de 17 année de travail Monsieur DEQUE tient à saluer le travail des présidents qui se sont succédés, ainsi que les services.

Il fait part de la difficulté de revivre une élection en cours de mandat, et dénonce le déni de démocratie que cela représente. Il énonce les difficultés traversées au cours du mandat avec notamment la baisse drastique des dotations, mais souligne la réussite de la cohésion d'équipe qui a porté ses fruits durant les trois dernières années.

Ce mandat a été confronté à des choix difficiles, notamment l'augmentation de la redevance assainissement ainsi que la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères. Le mandat a également été celui des inaugurations : centre nautique, déchèterie, stade de la Seigne.

Monsieur DEQUE souligne le climat de bienveillance et de respect qui a régné durant les débats et les échanges. Certes la fusion a pu être source de conflits mais il convient désormais de regarder devant nous pour construire l'avenir. Son ambition est de faire avancer ce territoire et n'est aucunement motivée par des considérations personnelles. Il mesure l'importance de la charge de travail à accomplir avec la poursuite de la redevance incitative et la réalisation de gros travaux au niveau des stations d'épuration. Il se veut homme de consensus et d'écoute. En signe fort de cohésion, s'il est élu, il nommera au poste de 1er Vice-Président l'ancien président de la CCHD. Il veillera à ce que chaque

délégué puisse avoir la parole avant le conseil communautaire. Pour cela, Il favorisera les échanges lors des commissions mais aussi la communication au moyen des outils informatiques.

Monsieur DEQUE évoque les enjeux de demain, notamment la prise de compétence scolaire et le lissage des deux fiscalités.

A 60 ans, père de 3 enfants, prochainement en retraite, il se qualifie d'homme fédérateur travaillant dans le respect et la bienveillance. Il dit avoir plusieurs défauts, et notamment celui d'habiter à Métabief mais compte bien, s'il est élu, faire la démonstration que Métabief ne tire pas la couverture à soi.

Pour conclure son intervention, il cite une citation de Romain ROLLAND : *Mépriser c'est cesser d'essayer de comprendre.*

Les deux candidats ayant exprimé leurs motivations, Monsieur SAILLARD, en sa qualité de Président par intérim, demande à l'assemblée si elle a des questions à formuler.

Monsieur FAIVRE demande à quel moment le choix des commissions s'effectuera.

Monsieur SAILLARD explique qu'il envisage la désignation de 8 Vice-Présidents qui seront chacun responsable d'une commission. Il ajoute que s'il est élu, il réservera une vice-présidence au Président de l'ex CCMO2L.

Monsieur DEQUE précise à son tour qu'il proposera la nomination de 8 Vice-Présidents.

Monsieur CHEVASSU s'enquiert de la composition future du Bureau.

Monsieur SAILLARD indique qu'il composera un bureau de 19 ou 20 membres, incluant les vice-présidents afin de permettre un réel débat en conseil communautaire.

Pour sa part, Monsieur DEQUE envisage de mettre cette question en débat.

Monsieur LIEGEON regrette que par manque de temps, les candidats n'aient pas été en mesure de publier un programme complet et d'annoncer les choix d'organisation interne, ainsi que leurs intentions sur les compétences.

Monsieur SAILLARD indique qu'il reste six mois pour travailler sur des choix de compétences. Il rappelle que le SIVOM des Hauts du Doubs a été créé afin de gérer les compétences non partagées puisque les deux communautés ne sont pas parvenues à les harmoniser avant la fusion. Il n'y a donc pas d'urgence à revenir sur la compétence scolaire aujourd'hui.

Il insiste sur l'importance fondamentale que revêt la compétence « économie agriculture zones d'activités » si l'on veut apporter de l'emploi, de la vie sur le territoire : selon lui, les élus doivent être des facilitateurs pour les personnes qui osent créer. Une commission sera donc constituée à cet effet.

Monsieur DEQUE intervient à son tour. Son intention première était de ne pas faire de discours, considérant que le travail a été fait pendant trois ans et que les élus le connaissent. Il revient sur la question de la compétence scolaire et les divergences qui existent entre les deux communautés. Il rappelle que lors de son premier mandat, il avait initialement refusé ce choix de demi-compétence dévolue au fonctionnement des écoles mais les explications et les chiffres fournis avaient permis de justifier cette décision. Il faut également veiller à ne pas vider les communes de leurs compétences.

Les deux candidats s'étant exprimés, il convient de procéder à l'élection du Président.

II Election du Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	49
Majorité absolue :	25

Ont obtenu :

Monsieur DEQUE Gérard	16 voix
Monsieur SAILLARD Jean-Marie	33 voix

Monsieur Jean-Marie SAILLARD, ayant obtenu la majorité relative des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Monsieur SAILLARD remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordé. Il mesure la responsabilité qui lui incombe et veut immédiatement assurer à celles et ceux qui ne lui ont pas apporté leur voix qu'il sera leur président au même titre que ceux qui l'ont élu.

Ses premières paroles vont aux services administratifs, qui dans ces périodes de turbulence ont eu un travail énorme à accomplir, notamment au niveau de la clôture des exercices comptables et de l'établissement des payes. Il considère que l'on porte des jugements qui ne sont pas très honnêtes de la part des services de l'Etat en prétendant que les collectivités embauchent sans compter. En effet, lorsque l'on transfère des compétences aux collectivités, elles n'ont d'autres choix que d'affecter les moyens humains nécessaires à la gestion de ces nouvelles responsabilités.

Il remercie Monsieur DEQUE pour le travail accompli durant ces trois années, et salue également tous ses prédécesseurs qui ont bâti l'intercommunalité d'aujourd'hui.

III Détermination du nombre de Vice-Présidents

Le Président annonce la nomination de 8 vice-Présidents et présente les commissions qui leur seront confiées, à savoir :

- Aménagement du territoire – SCOT – Très Haut Débit – Etablissement Public Foncier
- Assainissement – SAGE – GEMAPI
- Déchets
- Tourisme
- Ecole jeunesse
- Economie – agriculture – Zones d'activités
- Nordique – randonnée – pédestre – VTT
- Culture – pôle associatif – communication

La gestion des finances ne donnera pas lieu à la création d'une commission mais un conseiller recevra délégation en la matière.

Il s'agit d'un premier jet auquel des adaptations pourront être apportées au cours du mandat.

Le Président demande à l'assemblée si cette composition appelle des observations.

En réponse à une demande de précision formulée par Monsieur CAPELLI, Monsieur SAILLARD indique que la commission Finances sera en fait composée des membres du bureau. Un responsable sera toutefois désigné.

Monsieur PASQUIER s'interroge quant à la composition des commissions, et notamment sur la possibilité d'y associer des conseillers municipaux n'ayant pas la qualité de conseiller communautaire.

Monsieur SAILLARD répond positivement, considérant qu'il ne faut pas se priver de forces compétentes.

Monsieur HERNANDEZ fait remarquer que les activités nautiques ne sont pas mentionnées. Il conviendra effectivement de définir si ces activités relèvent de la compétence tourisme ou doivent être ajoutées à la commission « Nordique Randonnée pédestre VTT ».

Monsieur SAILLARD expose ensuite la manière dont il a souhaité composer le bureau, en prenant en compte la représentation territoriale mais également l'importance démographique des communes, et en veillant à ce que les petites communes soient représentées.

Monsieur SAILLARD demande à l'assemblée si elle a d'autres questions concernant la désignation des vice-présidences.

Monsieur POPULAIRE lui demande s'il a une équipe à présenter. Monsieur SAILLARD précise alors qu'il proposera deux vice-présidents issus de la CCHD et six vice-présidents et un conseiller délégué issus de la CCMO2L.

Aucune autre remarque n'étant émise, le Président propose de procéder aux élections des vice-présidents.

IV Election des Vice-Présidents

Election du 1er Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature de Monsieur Gérard DEQUE, Maire et délégué de la commune de Métabief. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Gérard DEQUE 45 voix

Monsieur Gérard DEQUE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1er vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 2è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur CHEVASSU Lionel, Maire et délégué de la commune de Rochejean. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur CHEVASSU Lionel	45 voix

Monsieur CHEVASSU Lionel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 2e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 3è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Claude GINDRE, Maire et délégué de la commune des Pontets. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	9
Suffrages exprimés :	40
Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

Monsieur Claude GINDRE	34 voix
Monsieur Jean-Paul VUILLAUME	6 voix

Monsieur Claude GINDRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 3e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 4è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Sébastien POPULAIRE, Maire et délégué de la commune du Touillon et Loutelet. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	48
Majorité absolue :	25

Ont obtenu :

Monsieur Sébastien POPULAIRE	46 voix
Monsieur Samuel HATRI	1 voix
Madame Elisabeth GREUSARD	1 voix

Monsieur Sébastien POPULAIRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 4e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 5è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Dominique BONNET, Maire et délégué de la commune de Chaux Neuve. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	6
Suffrages exprimés :	43
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Dominique BONNET	27 voix
Monsieur Daniel PASQUIER	16 voix

Monsieur Dominique BONNET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 5e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 6è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Christian COSTE, délégué de la commune de Oye et Pallet. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Madame TRIMAILLE demande si Monsieur COSTE participait à l'une des commissions de l'ex CCMO2L.

Monsieur COSTE explique que s'agissant de son premier mandat, il souhaitait mieux connaître le fonctionnement de la commune avant de s'engager dans le conseil communautaire, c'est pourquoi il avait cédé sa place à la seconde adjointe.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	11
Suffrages exprimés :	38
Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

Monsieur Christian COSTE	33 voix
Monsieur Daniel PERRIN	2 voix
Monsieur Samuel HATRI	1 voix
Madame Claudine BULLE-LESCOFFIT	2 voix

Monsieur Christian COSTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 6e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 7è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Florent PAQUETTE, Maire et délégué de la commune des Hôpitaux Neufs. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Monsieur Patrick LIEGEON se porte également candidat.

Le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Florent PAQUETTE	29 voix
Monsieur Patrick LIEGEON	15 voix
Monsieur Samuel HATRI	1 voix

Monsieur Florent PAQUETTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 7e vice-Président de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 8è Vice-Président

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Madame Brigitte PRETRE, Maire et délégué de la commune de Saint Antoine. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Monsieur THERY, suppléant de Mme Dominique CHARDON, informe que celle-ci est candidate.

Le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Madame Brigitte PRETRE	24 voix
Madame Dominique CHARDON	21 voix

Madame Brigitte PRETRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 8è vice-Présidente de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

V Composition du bureau et élection des membres

5-1 Composition du bureau

Le Président rappelle à l'assemblée que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Il rappelle que le nombre de vice-présidences a été fixé à 8 et propose d'ajouter 13 membres du bureau.

Cet exposé entendu, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- ***Décide de fixer à 22 le nombre de membres du bureau dont le Président et 8 vice-présidents.***

5-2 Election des membres du bureau

Election du 1er membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Denis POIX DAUDE, Maire et délégué de la commune de Jougne. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Le Président rappelle que conformément à l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue pour les deux premiers tours et à la majorité relative pour le troisième tour.

Le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	10
Suffrages exprimés :	39
Majorité absolue :	25

Ont obtenu :

Monsieur Denis POIX DAUDE	37 voix
Madame Claudine BULLE LESCOFFIT	2 voix

Monsieur Denis POIX DAUDE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1er membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 2è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Daniel PASQUIER, Maire et délégué de la commune de Labergement-Sainte-Marie. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	9
Suffrages exprimés :	40
Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

Monsieur Daniel PASQUIER	39 voix
Monsieur Franck COQUIARD	1 voix

Monsieur Daniel PASQUIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 2e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 3è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Madame Claudine BULLE-LESCOFFIT, Maire et délégué de la commune des Fourgs. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	9
Suffrages exprimés :	40
Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

Madame Claudine BULLE LESCOFFIT	37 voix
Monsieur Roger BELOT	2 voix
Monsieur Christophe PODICO	1 voix

Madame Claudine BULLE-LESCOFFIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 3e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 4è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Daniel PERRIN, Maire et délégué de la commune de Mouthe. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	5
Suffrages exprimés :	44
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Daniel PERRIN	40 voix
Monsieur Albert LETOUBLON	2 voix
Monsieur Didier MINNITI	2 voix

Monsieur Daniel PERRIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 4e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 5è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Jean-Paul VUILLAUME, Maire et délégué de la commune de Remoray-Boujeons. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Paul VUILLAUME	44 voix
Monsieur Albert LETOUBLON	1 voix

Monsieur Jean-Paul VUILLAUME ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 5e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 6è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Samuel HATRI, Maire et délégué de la commune de Chatelblanc. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	7
Suffrages exprimés :	42
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Samuel HATRI	40 voix
Monsieur Michel FAIVRE	1 voix
Monsieur Albert LETOUBLON	1 voix

Monsieur Samuel HATRI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 6e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 7è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Claude JACQUEMIN VERGUET, Maire et délégué de la commune des Longevilles Mont d'Or. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	45
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Claude JACQUEMIN VERGUET	43 voix
Monsieur Claude LIETTA	1 voix
Monsieur Albert LETOUBLON	1 voix

Monsieur Claude JACQUEMIN VERGUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 7e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 8è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Madame Elisabeth GREUSARD, Maire et délégué de la commune de Chapelle des Bois. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	5
Suffrages exprimés :	44
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Madame Elisabeth GREUSARD	44 voix

Madame Elisabeth GREUSARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 8e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 9è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Patrick LIEGEON, Maire et délégué de la commune de Saint Point Lac. Il annonce avoir reçu un SMS adressé par Madame Dominique CHARDON faisant part de sa candidature.

Un échange s'engage sur la recevabilité d'une candidature adressée par SMS.
Mme TRIMAILLE dénonce le fait que le Président invite l'assemblée à voter pour une personne contre une autre commune.
Monsieur SAILLARD fait remarquer que certes il a fléché les élections par commune, sans pour autant fermer la porte aux autres candidatures.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	6
Suffrages exprimés :	43
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Patrick LIEGEON	39 voix
Mme Dominique CHARDON	3 voix
Monsieur Albert LETOUBLON	1 voix

Monsieur Patrick LIEGEON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 9e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 10è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Louis POIX, Maire et délégué de la commune des Hôpitaux Vieux. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	8
Suffrages exprimés :	41
Majorité absolue :	21

Ont obtenu :

Monsieur Louis POIX	36 voix
Madame Dominique CHARDON	4 voix
Monsieur Pascal ROBBE-GRILLET	1 voix

Monsieur Louis POIX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 10e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 11è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Didier HERNANDEZ, Maire et délégué de la commune des Grangettes. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	7
Suffrages exprimés :	42
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Didier HERNANDEZ	36 voix
Madame Sylvie PARENT	1 voix
Madame Dominique CHARDON	5 voix

Monsieur Didier HERNANDEZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 11e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 12è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Claude LIETTA, Maire et délégué de la commune de Malbuisson. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	5
Suffrages exprimés :	44
Majorité absolue :	23

Ont obtenu :

Monsieur Claude LIETTA	43 voix
Monsieur Christophe PODICO	1 voix

Monsieur Claude LIETTA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 12e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Election du 13è membre

Monsieur Jean-Marie SAILLARD propose la candidature à ce poste de Monsieur Camille ROUSSELET, Maire et délégué de la commune de Fourcatier-Maison-Neuve. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le Président invite chaque délégué à voter.

A l'issue du dépouillement, le Président communique les résultats du scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	49
Bulletins blancs ou nuls :	7
Suffrages exprimés :	42
Majorité absolue :	22

Ont obtenu :

Monsieur Camille ROUSSELET	29 voix
Madame Dominique CHARDON	11 voix
Monsieur Didier MINNITI	1 voix
Monsieur PAUL Michaud	1 voix

Monsieur Camille ROUSSELET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 13e membre du bureau de la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

VI Signature d'un contrat avec l'Agence de l'Eau RMC pour la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées (STEU)

Suite à l'arrêté Préfectoral mettant en demeure la collectivité de procéder à la mise aux normes de la station de traitement de Métabief, aux études et conclusions visant à construire une seule station de traitement en remplacement des deux stations de Métabief et des Longevilles-Mont-d'Or, et au Contrat de Territoire identifiant ce projet, et permettant de bénéficier de subventions complémentaires, l'assemblée est invitée à autoriser le Président à signer le contrat de financement avec l'Agence de l'Eau.

Ce contrat permet :
- d'identifier la problématique et de cadrer les enjeux du projet ;
- de définir la consistance du projet, soit la création d'une unité de traitement de 18 000 Eqh, la construction d'un réseau de transfert d'environ 4 kms, la création d'ouvrages de stockage permettant le bon fonctionnement du réseau, et la réhabilitation de réseaux de collecte identifiés par l'étude sur les secteurs des Hôpitaux-Neufs, Métabief Crêt de la Chapelle et du secteur transit ;
- d'engager la collectivité sur un échéancier de réalisation ;
- de contractualiser les taux de subvention accordés par l'Agence de l'Eau RMC.

Le Président invite l'Assemblée à bien vouloir délibérer.

Le Conseil Communautaire, l'exposé du Rapporteur entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- autorise le Président à signer le contrat avec l'Agence de l'Eau.

Après avoir reçu l'assentiment de l'assemblée, le Président indique que les réunions de conseil communautaire et du bureau auront lieu les mardi soirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le secrétaire de séance

S. HATRI

Le Président

J.M. SAILLARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES Lacs et Montagnes du Haut-Doubs